

## Quelle proximité des zones agricoles et des habitations en France ?

Dans un arrêté pris en 2019, le Gouvernement définissait des zones de non traitement à proximité des habitations afin de limiter l'exposition des riverains aux pesticides. Pour autant, la surface agricole occupée par ces zones proches des habitations et cumulées sur la France métropolitaine n'avait encore jamais été quantifiée. C'est désormais chose faite dans le cadre d'une étude portée par Nicolas Guilpart, maître de conférences en agronomie à AgroParisTech et publiée dans la revue *Building and Environment*.



Le dispositif de zones de non traitement, adopté par le Gouvernement en 2019, prévoit, à proximité des habitations, des distances de sécurité minimales de 5 à 10m sans application de produits phytosanitaires. Toutefois, ces distances sont jugées insuffisantes par des associations environnementales qui demandent leur augmentation jusqu'à 150m afin d'assurer une meilleure protection des riverains. Mais la réduction de l'usage des pesticides est souvent associée à une moindre productivité agricole. Quelle est la superficie de terres agricoles potentiellement concernée et pour quelles cultures ? C'est la question à laquelle une équipe du laboratoire Agronomie (une UMR AgroParisTech – INRAE) vient de répondre.

Pour ce faire, l'équipe de recherche a combiné deux bases de données de l'IGN : le Registre Parcellaire Graphique qui fournit chaque année une cartographie des parcelles cultivées en France, et la BD TOPO qui indique la localisation des bâtiments à usage résidentiel. Ils ont ainsi identifié les surfaces agricoles à proximité des habitations pour des distances allant de 5 à 150m et pour 23 types de cultures différentes.

Les résultats, publiés dans la revue *Building and Environment*, indiquent que 5% de la surface agricole totale métropolitaine est située à moins de 50m d'une habitation. Ce chiffre progresse rapidement pour atteindre 30% lorsque l'on considère une distance de 150m aux habitations. Les prairies (non traitées) sont le principal type de culture que l'on retrouve à proximité des habitations, suivies par les céréales (blé, maïs, orge), puis le colza et les vignes. Par ailleurs, certaines cultures pourraient être plus impactées que d'autres par la mise en place de zones de non traitement, quelle que soit la distance appliquée. Ainsi, les chercheurs ont estimé que 32 à 45% des vignes et 37 à 53% des vergers métropolitains sont situés à moins de 150 m d'une habitation, quand ce chiffre tombe à 20% pour les céréales. Cela est d'autant plus notable que les vignes et vergers font partie des cultures les plus traitées.

La mise en place de zones de non traitement pourrait donc avoir un fort impact sur la production agricole à l'échelle nationale, la réduction des pesticides étant souvent associée à des pertes de production en quantité et qualité. Pour autant, la présence importante de cultures traitées à proximité de bâtiments résidentiels nécessite une attention quant à son effet potentiel sur l'exposition du voisinage aux pesticides.

Référence :

***Building and Environment***, *How much agricultural land is there close to residential areas? An assessment at the national scale in France*, Nicolas Guilpart, Iris Bertin, Muriel Valantin-Morison, Corentin M.Barbu – UMR Agronomie (AgroParisTech – INRAE)

DOI : <https://doi.org/10.1016/j.buildenv.2022.109662>

HAL AgroParisTech : <https://hal-agroparistech.archives-ouvertes.fr/hal-03856426>

### Contact presse

Cécile Mathey

+ 33 6 82 44 48 63 / [cecile.mathey@agroparistech.fr](mailto:cecile.mathey@agroparistech.fr)



**A propos d'AgroParisTech** - AgroParisTech est l'institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement, sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Acteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, ce grand établissement de référence au plan international s'adresse

aux grands enjeux du 21<sup>e</sup> siècle : nourrir les hommes en gérant durablement les territoires, préserver les ressources naturelles, favoriser les innovations et intégrer la bioéconomie.

L'établissement forme en s'appuyant sur la recherche et sur ses liens aux milieux professionnels des cadres, ingénieurs, docteurs et managers, dans le domaine du vivant et de l'environnement, en déployant un cursus ingénieur, une offre de master et une formation doctorale en partenariat avec de grandes universités françaises et étrangères, ainsi qu'une gamme de formation professionnelle continue sous la marque "AgroParisTech Executive". AgroParisTech se structure en 8 sites en France métropolitaine et Outre-mer dont un en Île-de-France, cinq départements de formation et de recherche, 22 unités de recherche, une ferme expérimentale, une halle technologique, cinq tiers-lieux ouverts dits « InnLab » et compte plus de 3000 étudiants et 250 enseignants-chercheurs, cadres scientifiques et enseignants.

AgroParisTech est membre fondateur de l'Université Paris-Saclay, membre du réseau ParisTech et membre d'Agreenium.

Plus d'informations sur : [www.agroparistech.fr](http://www.agroparistech.fr)